tions de l'Etat pour grosses réparations de bâtiments scolaires, est adopté.

Un nouveau débat s'institue sur un article 37 quater nouveau, dont l'auteur est M. Bebaud-Lacroze et qui a pour but de fixer la hiérarchie des ingénieurs adjoints de l'aéronautique. L'amendement est finalement adopté.

On adopte ensuite l'article 38, qui porte de 200 à 300 millions la limite dans laquelle les frais de fonctionnement du contrôle des Caisses d'épargne sont à la charge du fonds de réserve et de garantie de ces caisses.

L'article 40, qui vise l'encouragement de la culture du lin, du chanvre et de l'olivier, est adopté après une intervention de M. Le Trocquer, qui a demandé le maintien à leur taux des primes accordées à la liniculture. Le ministre a donné satisfaction aux orateurs.

La séance est levée à 12 h. 45.

L'après-midi, le Sénat s'est réuni sous la présidence de M. Jeanneney.

Avant de reprendre la discussion de la loi de Finances, il valide l'élection de M. Camille Chautemps, qui remplace M. Boudin comme sénateur du Loir-et-Cher.

La validation de M. Chautemps est accueillie par les applaudissements de la Haute-Assemblée.

Puis, on revient à la discussion du budget.

Le Sénat en arrive à la discussion de l'art. 20 bis réservé le matin, qui concerne l'organisation de la présidence du Conseil.

Le texte du Gouvernement, dans le but de donner au Président du Conseil les éléments d'informations et de liaison nécessaires pour assurer la coordination entre les divers services publics, place par simple voie de transfert de crédits, sous la direction du Président du Conseil, certains services.

Après une longue discussion et un amendement Maulion étant écarté, le Sénat adopte finalement le texte de sa Commission.

La balance du budget général s'établit ainsi qu'il suit:

Dépenses	47.767.900.066 fr.
Recettes	46.991.508.320 fr.

Soit un excédent de dépenses sur les recettes de 775.691.856 francs dont il faut déduire 306 millions à provenir de réduction des indemnités, ce qui ramène le déficit réel à 467.691.856 fr.

L'ensemble du projet étant adopté, le Sénat lève sa séance à 20 h. et se renvoie à vendredi 15 h. pour l'examen du projet modifiant les dispositions de la loi sur la liberté individuelle.

L'AFFAIRE STAVISKY

Paris, 20 décembre. — La Commission d'enquête a examiné jeudi matin, le rapport sur les chèques dont elle continuera l'après-midi la discussion, avant d'entreprendre celle du rapport du docteur Fié sur les expertises médicales.

Elle a adopté définitivement le rapport de M. Peissel sur les responsabilités de la Sûreté générale et de la Police judiciaire.

La Commission a pris connaissance d'un rapport d'experts sur les comptes personnels de M. Louis Proust.

Il en ressort qu'aucune preuve n'existe que le député d'Indre-et-Loire ait pu bénéficier du chèque libellé à son nom. Sur divers points, de vives protestations se sont levées contre les termes du rapport de M. Bouilly, qui devra, en conséquence modifier ses conclusions.

M. Paul-Boncour représentera la Reine de Yougoslavie au procès des assassins de son mari

Marseille, 20 décembre. — S. M. la reine de Yougoslavie vient de se constituer partie civile à l'instruction ouverte contre les meurtriers de S. M. le roi Alexandre.

Elle a prié Me Paul-Boncour d'être son avocat dans l'instance.

La constitution de partie civile a eu lieu au cabinet du juge d'instruction, par les soins de Me Delamotte, avoué près le tribunal de Marseille.

Fiançailles princières

Rome, 20 décembre. — On annonce les fiançailles de l'infant Don Jaime deuxième fils d'Alphonse XIII, avec Mlle Emanuela de Dampierre, fille du vicomte Roger de Dampierre, décédé et de Donna Vittoria Ruspoli di Poggio Suasa. L'infant Don Jaime est né en 1908 et Mlle Emanuela de Dampierre en 1913.

Un magistrat colonial accusé de forfaiture comparaît devant les Assises de Nantes

Nantes, 20 décembre. — Aux Assises a commencé le procès Plasiart, conseiller à la Cour d'appel de la Martinique. François Plasiart est accusé d'avoir reçu 200.000 fr. d'un industriel des Antilles, M. Eugène Aubery, pour obtenir un arrêt en sa faveur dans une instance engagée contre lui par l'administration de l'enregistrement.

M. Emmanuel de Lacoste, mandataire de l'industriel, est également au banc des accusés, poursuivi, ainsi que son patron, pour corruption de fonctionnaires.

Une usine polonaise est occupée par les ouvriers

Varsovie, 20 décembre. — Une grande usine de textiles des environs de Lodz, dont la fermeture avait été décidée par la direction, est occupée, depuis cinq jours, par mille ouvriers, parmi lesquels se trouvent de nombreuses femmes.

Les ouvriers ont déclaré qu'ils ne quitteront l'usine que lorsque la direction se sera formellement engagée à continuer le travail. Les bâtiments sont entourés par d'importantes forces de police.

L'EXPÉRIENCE ROOSEVELT

A travers les nouvelles touffues et parfois contradictoires qui nous viennent d'Amérique sur la situation de son économie, il nous est difficile d'avoir une vue d'ensemble précise des événements.

M. André Siegfried a fait au Comité France-Amérique une très intéressante mise au point de l'expérience Roosevelt.

Après avoir analysé les raisons de la popularité du président Roosevelt, qu'il attribue à diverses qualités physiques, telles que le charme de sa voix, l'agrément de son sourire, il a rappelé que c'était un homme du monde cultivé, élégant, conservateur, qui n'avait rien d'un révolutionnaire et qui, d'ailleurs, avait respecté scrupuleusement la Constitution américaine.

Sa politique est celle d'un opportuniste intelligent. Il consulte et écoute attentivement ses conseillers, notamment ceux du fameux Brain's Trust, constitué d'intellectuels, qui sont des théoriciens et idéalistes. Mais, suivant les événements, il s'inspire, tour à tour, des idées de chacun d'eux sans jamais les adopter entièrement.

Après son avènement, le 4 mars 1933, le Président a pratiqué *d'abord une tactique de déflation forcenée*, caractérisée par le moratoire général entraînant la fermeture des banques, la diminution de 15 % des traitements des fonctionnaires, déjà réduits précédemment de 10 %.

Ces mesures, comportant destruction du pouvoir d'achat, ayant suscité de vives protestations des politiciens, très puissants aux Etats-Unis, l'expérience Roosevelt a alors commencé.

Elle n'est pas la manifestation d'une doctrine précise. Mais son esprit est de recourir aux méthodes inflationnistes, de chercher une reprise d'affaires basée sur des lois sociales, de pratiquer *l'économie dirigée*.

Son idée générale est que l'Economie américaine est en état de déséquilibre permanent, qu'il importe de la soulager par la dépréciation du dollar et par la hausse des prix en vue d'atténuer les dettes, se totalisant par 6.000 milliards de francs.

D'autre part, il faut introduire dans la législation le facteur social, modifier la répartition présente des richesses, qui confère la moitié de la fortune du pays à un demi-million d'individus.

Après avoir étudié en détail les mesures prises par le Président dans le domaine de la monnaie, de la production, M. André Siegfried a conclu que, malgré les 14 milliards de dollars dépensés, dont sept seulement fournis par l'impôt, les résultats obtenus étaient assez médiocres.

Les salaires et les prix de gros ont augmenté d'environ 30 %, les prix de détail de 15 à 25 %.

Le nombre des chômeurs a remonté un peu, depuis un an, à près de 10 millions.

A l'inverse de la déflation, qui est difficile à continuer, l'inflation est difficile à suspendre.

Le Président est voué à l'emprunt. Aussi vient-il d'évoluer. L'ancien avocat syndical Richberg a remplacé le général Johnson à la tête de la N.R.A. et se montre favorable aux profits individuels. D'autre part, le président Roosevelt s'est adressé d'un ton aimable aux banquiers à la récente convention de ceux-ci.

Quel est l'avenir de l'expérience Roosevelt? s'est demandé M. André Siegfried.

Sans doute, il subsistera de cette expérience:

1° L'introduction du point de vue social dans l'Economie des Etats-Unis, qui passeront ainsi du XIXe au XXe siècle;

2° L'abaissement du standard de vie aux Etats-Unis, qui était trop élevé pour leur permettre de soutenir la concurrence internationale;

3° Une supervision sur la production désormais organisée;

4° Le rétablissement, sans doute suivant la formule allemande, des ententes entre les producteurs, qui avaient été réprimées pendant un demi-siècle.

Au profit de qui cette évolution se réalisera-t-elle? Aboutira-t-elle à une victoire du capitalisme ou du socialisme? M. André Siegfried estime que c'est le secret de l'avenir.

— Sir John Simon, se rendant à Cannes pour prendre quelques jours de repos, est attendu à Paris samedi 22 décembre. Le Secrétaire d'Etat au Foreign-Office, conférera, à cette occasion, avec M. P.-E. Flandin, président du Conseil, et M. P. Laval.

— A Montpellier, la police a arrêté le nommé Chiri, directeur d'une société de Casablanca, qui aurait détourné plus de 500.000 francs au cours de l'année 1934. Chiri aurait commis, en outre, quotidiennement, d'autres détournements sur la nature desquels on n'est pas encore fixé.

— La Commission ministérielle des travaux publics a autorisé M. Charles Meunier à déposer son rapport sur la proposition de loi de MM. Morel Regnier et Mollard relative à l'assurance obligatoire des automobiles.

— Plusieurs journaux étrangers ont annoncé que des forces italiennes militaires, navales et aériennes, auraient été concentrées dans le Dodécanèse. L'Agence Stefani déclare que cette nouvelle est fausse.

— Le courrier de l'Amérique du Sud transporté par « La Santos-Dumont » jusqu'à Dakar, est arrivé au Bourget jeudi, à bord d'un tri-moteur piloté par Dubourdieu. Son poids est de 175 kilos.

— A Mulhouse, Ch. Guthmann, 24 ans, s'est suicidé au moyen du gaz d'éclairage, entraînant dans la mort ses deux enfants âgés de 5 et 4 ans.

— M. Ordonneau, juge d'instruction, vient de rejeter les demandes de mise en liberté provisoire formulées par trois des inculpés de l'affaire Stavisky: le publiciste Dubarry, l'avocat Guibaud-Ribaud et le lieutenant de l'escrc: Pomaruze.

Quelques échos

Témoins contemporains du temps passé

Le baron Edmond de Rothschild est mort le mois dernier.

Peu avant en mort, il racontait encore qu'il avait connu personnellement une vieille duchesse qui lui avait rapporté une réponse que Louis XIV avait faite à son mari.

— A son mari! La bonne duchesse ne rêvait-elle pas? Il rapprochait les dates.

Son interlocutrice était la duchesse de Richelieu. Elle avait épousé à 15 ans le maréchal de Richelieu qui en avait 80. Et comme ce dernier avait fait son entrée à la Cour de Louis XIV en 1710, à 14 ans, il avait donc pu parler avec le grand Roi, et épouser en 1778 la jeune enfant qui aux environs de 1855 portait avec verdeur ses 92 ans à la Cour de Napoléon III où le baron de Rotschild l'avait connue.

Ainsi donc, entre Louis XIV et le baron de Rotschild il n'y avait eu que deux intermédiaires, deux époux, et de 1638 à 1934 quatre personnages ayant vécu 296 ans!

Lapsus

Il y a un sénateur dont les lapsus font la joie de ses collègues.

— Il était tout « consterné » de décorations, dit cet honorable parlementaire, par exemple, en parlant d'un officier abondamment décoré.

Et, quand il fait visiter le Luxembourg à des amis, il ne manque jamais dans la salle des séances de leur annoncer:

— Voici l'« hémistiche »!!

Les Anglais à Calais

Comme il y a vingt ans, les Anglais qui vont dans la Sarre ont établi à Calais leur base. Les premiers soldats britanniques qui débarquèrent ces jours-ci furent logés à la citadelle, caserne du 110e d'infanterie, où ils furent pris en subsistance. Le premier repas qu'on leur servit sur la terre française comportait des figues. Les Anglais apprécièrent fort ces fruits. Seulement ils les mangèrent... en guise de hors-d'œuvre!

Les « cuistots » français n'en sont pas encore revenus.

Mauvaise plaisanterie

Cet agent de change, fort sensible au froid, parut révérmment à la Bourse avec une somptueuse pelisse de fourrure précieuse.

De mauvais plaisants méditèrent de lui jouer un tour... Ils réussirent par un solide cadenas les deux boutonnières des revers, puis l'ayant soigneusement fermé à double tour, jetèrent la clef par la fenêtre du vestiaire.

Quand le malheureux agent de change vint, après la séance, chercher sa pelisse, il dut constater que seul un serrurier pourrait la rendre utilisable... Et c'est ainsi qu'on put voir cet homme frileux quitter la Bourse par un froid de canard, son beau et chaud vêtement sur le bras et réclamant un serrurier à tous les échos.

Serment imprévu

Devant la 11e chambre correctionnelle, un individu poursuivi pour vol se défend comme un beau diable. Enfin, à bout d'arguments, il s'exclame:

— Je suis innocent, je le jure! Je le jure sur... votre tête, Monsieur le Président!

Alors, le président:

— Laissez ma tête tranquille... Elle n'a rien à voir dans l'histoire!

La Loterie nationale

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une sténo-dactylo, employée chez un garagiste de Pfastatt, près de Mulhouse, a gagné un lot d'un million. Il lui revient 750.000 fr., 200.000 fr. allant à deux employés du même garage, qui avaient chacun un dixième de ce billet et 50.000 fr. à une coiffeuse qui participa pour un vingtième dans l'acquisition du billet.

A Montauban un lot d'un million de la 5e tranche de la Loterie nationale a été gagné par sept familles montalbanaises qui avaient pris un billet en commun.

Ce billet a été acheté par le jeune Laubergé, âgé de 14 ans, fils de transbordeurs. Celui-ci avait pris quatre parts du billet et les six autres familles qui y participaient pour un dixième, gagnent chacune cent mille francs.

Un lot d'un million a été gagné par dix employés d'une usine de Ligny-en-Barrois, qui avaient pris chacun un dixième du billet portant le n° 417.746.

A Nevers, Mme Provost, laveuse, a gagné un lot d'un million.

Un lot de 500.000 francs à Valenciennes

Le possesseur du n° 224.065 gagnant de 500.000 fr. au tirage de la 5e tranche de la Loterie nationale, est de Valenciennes ou de la région.

Ce billet a, en effet, été acheté à la Recette des finances de Valenciennes.

L'heureux gagnant ne s'était pas encore fait connaître jeudi soir.

Deux cafetiers de la ville possédaient un billet qui suivait à un numéro près le gagnant.

L'avion hollandais « Univer » est en panne dans le désert syrien

Amsterdam, 20 décembre. — L'avion hollandais « Univer », avec lequel Parmentier et Moll s'étaient classés seconds dans la course Londres-Melbourne, et qui fait actuellement route vers Batavia, venant d'Amsterdam avec l'intention de relier les deux pays en un vol record à l'occasion de la Noël, se trouve en panne dans le désert Syrien, près de Ruthbah.

L'avion est piloté par Beeckman et Steenberger.

LES COMPLICES DU FINANCIER MOELLER

Paris, 20 décembre. — M. Paloux, juge d'instruction, chargé de l'affaire Moeller, a inculpé de complicité d'escroquerie et d'abus de confiance la femme du financier danois, une Française, née Loquin.

Celle-ci a déclaré qu'elle avait fait

(Ph. N.Y.T.)

LE BANQUIER MOELLER, MENOTTES AUX MAINS, A SON ARRIVÉE A LA GARE DE LYON.

connaissance de son mari, alors qu'il était pauvre et qu'elle n'avait jamais été au courant des affaires qu'il traitait.

Le magistrat a inculpé du même délit M. Petitjean, demeurant rue François-Ier à Paris, administrateur de sociétés. M. Petitjean, qui a choisi comme défenseur Me Pierre Ribaud, a affirmé qu'il avait été de bonne foi dans toute cette affaire et qu'il n'avait retiré aucun bénéfice de sa collaboration avec Moeller, collaboration d'ailleurs fort courte. Il a ajouté qu'il n'était intervenu que pour le placement d'obligations d'une société, comme président de l'Association civile des porteurs de titres. Il a ensuite arrêté l'émission, estimant que le gage offert aux créanciers était insuffisant.

LA NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS

La Préfecture nous communique que c'est ce soir, vendredi que seront arrêtés, par le Comité de patronage, les comptes relatifs à la journée organisée pour le Noël des enfants des chômeurs.

Les personnes désireuses de participer à l'œuvre et qui n'ont pu encore adresser leur don, peuvent le faire: les dons en argent ou en nature seront à diriger directement aux mairies des communes dont dépendent les donateurs.

AVIS AUX PATISSIERS

M. R. Declaire, président de la Chambre syndicale des patrons pâtissiers et confiseurs du Nord, nous prie d'insérer:

Le Syndicat des patrons pâtissiers du Nord, sollicité par M. le Préfet, a donné son appui à l'action généreuse en faveur des enfants des chômeurs.

En conséquence, le Syndicat prie tous les pâtissiers de se conformer à la circulaire envoyée à chacun d'eux et de répondre à l'appel qui sera fait par le maire de leur commune.

La distribution des dons aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

MM. les Pâtissiers sont priés de fournir gracieusement une certaine quantité de coquilles en brioche flamande de bonne qualité, du poids de 100 grammes par unité.

Pâtissiers, soyez généreux! Donnez! donnez pour les pauvres enfants!

L'assemblée générale de la Fédération nationale catholique du diocèse de Lille se tiendra demain samedi à Lille

Nous rappelons que l'assemblée générale de la Fédération nationale catholique (section du diocèse de Lille), se tiendra le samedi 22 décembre à quatorze heures trente, dans la Salle des fêtes de la Centrale des Œuvres, 39, rue de la Monnaie, à Lille, sous la présidence de S. E. le cardinal Liénart.

Tous les membres des Unions paroissiales sont invités à y assister.

DANS L'ARMÉE

Sont inscrits au tableau d'avancement pour 1935:

Infanterie. — Pour le grade de colonel: Bernecque, lieutenant-colonel breveté état-major 1re région.

Pour le grade de lieutenant-colonel: les chefs de bataillon Fortet, service de la P.M.S. et de l'I.D.R. 1re région: Manceron, breveté état-major 1re D.I.

Pour le grade de chef de bataillon (1re partie): Madeline, 43e R.I.; Colet, service éducation physique 1re région.

Le renouvellement des cartes d'identité d'étrangers

Certains établissements industriels ont avisé leurs ouvriers étrangers, titulaires d'une carte d'identité valable jusqu'au 31 décembre 1934, qu'ils devaient en demander le renouvellement avant le 1er janvier 1935.

Il est rappelé qu'aux termes du décret du 28 octobre 1933 (art. 6) « les demandes de renouvellement doivent être présentées au cours du premier trimestre qui suit l'expiration de la dernière année de la validité de la carte d'identité. » Pour les cartes valables jusqu'au 31 décembre 1934, les demandes de renouvellement ne seront acceptées qu'à partir du 1er janvier 1935 et jusqu'au 31 mars 1935 inclusivement.

L'auto d'un Lillois tamponne une voiture hippomobile et tue son conducteur dans la Somme

Jeudi après-midi, l'auto de M. Daniel Détailleur, 57 ans, marchand de charbons à Lille, a tamponné, à Framerville, la voiture hippomobile dans laquelle se trouvait M. Desathy, 72 ans.

Ce dernier tomba sur la chaussée et se fractura le crâne. Il a succombé dans la soirée à l'hôpital d'Amiens.

DERNIÈRE HEURE

Une adresse à M. P.-E. Flandin du Comité directeur de l'«Alliance démocratique»

Paris, 20 décembre. — Le Comité directeur de l'Alliance démocratique s'est réuni sous la présidence de M. André De Fels, ancien député, premier vice-président du parti.

Le Comité a enregistré l'adhésion à l'Alliance de nouveaux parlementaires, notamment: M. Lefebvre du Prey, ancien ministre, sénateur; Coache, député de la Somme.

La séance a été ensuite consacrée à l'élaboration du programme des travaux du congrès de la Fédération de la Seine, qui doit se tenir à Paris le 12 janvier prochain. Un grand banquet offert par l'Alliance à son président, M. P.-E. Flandin aura lieu le même jour au Palais de la Mutualité. Le président du Conseil y prononcera un grand discours politique.

Comme conclusion des débats, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité:

« Le Comité directeur de l'Alliance démocratique adresse à son président, M. P.-E. Flandin, ses félicitations pour l'autorité avec laquelle il assure au gouvernement, au-dessus des intérêts particuliers, la défense de l'intérêt général du pays et par la confiance qu'inspire à l'épargne l'énergie avec laquelle le président du Conseil a repoussé les attaques des partisans de la dévaluation et affirmé la nécessité de maintenir la valeur-or du franc.

» L'Alliance démocratique, convaincue que la continuation d'une politique inspirée des principes qu'elle n'a cessé de défendre, et que tous ses membres, élus et militants, doivent observer avec discipline, peut seule assurer le relèvement du pays, fait confiance à son président et au Gouvernement pour poursuivre l'œuvre entreprise conformément au programme de travail soumis au Parlement;

» Estimant que l'union des partis est la condition indispensable de la stabilité gouvernementale que réclament impérieusement les circonstances intérieures et extérieures, l'Alliance démocratique exprime le vœu que cette union, réalisée au gouvernement, soit également assurée dans le pays.

» A la veille des élections municipales, elle se déclare prête à conclure les larges ententes indispensables pour assurer la lutte contre le front commun, dont le succès signifierait la ruine des finances communales et constituerait une menace pour les institutions républicaines elles-mêmes. »

Des conversations entre combattants français et allemands

Berlin, 20 décembre. — Le président de l'Union fédérale des Anciens combattants, M. Pichot, et le secrétaire général, M. Randoux, se sont rencontrés, jeudi, à Berlin, avec le chancelier Hitler et le représentant permanent du führer, M. Rudolf Hess. Au cours des conversations qui ont eu lieu à Berlin, il a été convenu entre les représentants des anciens combattants français et allemands, que ces entretiens seront poursuivis.

Le détachement motorisé anglais qui se rend dans la Sarre a été reçu avec enthousiasme à Charleville et Mézières

Charleville, 20 décembre. — Le détachement motorisé anglais qui se rend dans la Sarre, parti de Douai jeudi matin par la route, est arrivé à Mézières à 17 h. 30. Les populations massées sur le parcours suivi par le détachement dans la traversée de Charleville et de Mézières ont fait aux soldats britanniques un accueil enthousiaste. Ce fut un mouvement populaire tel qu'on n'en avait pas vu depuis longtemps. Aux ovations dont ils étaient l'objet, les militaires anglais répondaient gentiment par des saluts de la main et des sourires.

Le détachement commandé par un capitaine se compose de 200 hommes, sept officiers et 146 véhicules, camions, remorques et motocyclistes. Le matériel a été garé dans la cour de la caserne Dumerbion.

Les officiers anglais ont été reçus par les officiers du 91e régiment d'infanterie au mess militaire. Une réception toute cordiale et chaleureuse a été faite aux soldats de l'armée anglaise par la municipalité de Mézières, à l'Hôtel de Ville.

Le détachement poursuivant sa route se rendra demain à Metz.

Un ancien notaire de Soissons devant la Cour d'assises de l'Aisne

La deuxième journée du procès de l'ancien notaire de Soissons, Me Pieuvry et du banquier parisien Balme devant la Cour d'assises de l'Aisne, a été consacrée à l'audition des témoins à charge et à décharge.

Parmi ces derniers, on a entendu le colonel de Beaucor et le colonel de Péraudy, conseiller municipal de Paris, qui viennent dire la belle conduite que M. Balme, qui a été décoré de la médaille militaire, a eue sur le front.

Me Honoré, bâtonnier du barreau d'Amiens, partie civile s', au nom des victimes du notaire Pieuvry, montre que, si ce dernier a détourné plus de 4 millions appartenant à ses clients, c'est grâce à la complicité de M. Balme.

Le débat continueront vendredi. On pense que le verdict sera rendu dans la soirée.

LA MORT DRAMATIQUE DU CONSEILLER PRINCE

Le rapport du docteur Fié sur les rapports des experts médicaux

Paris, 20 décembre. — Les rapports des experts médicaux dont le docteur Fié a présenté à la Commission d'enquête un résumé sont au nombre de 10. Le plus important de ces documents est le second rapport médico-légal, parce qu'il résulte de la confrontation des rapports d'autopsie: histologiques et toxicologiques. Il établit que la mort du conseiller est due à un écrasement par le train, que la tête a été séparée du corps par une pièce coupante du convoi ou par une roue, la tête reposant sur le rail, cette dernière hypothèse étant la plus vraisemblable au point de vue purement médical; qu'il existait sur le visage et sur la face dorsale des mains des lésions ecchymotiques provoquées par des corps semi-durs tels que la paume de la main, le rapport rappelle que les coupes histologiques des fragments de poumons fixés moins de 24 heures après la mort, ont révélé des lésions ne pouvant répondre qu'à l'inhalation d'une substance irritante et nécessaire au moins deux heures avant la mort. Il soutient que l'ensemble de ces constatations est en opposition avec l'hypothèse d'un suicide et indique qu'un spécialiste doit étudier les problèmes nouveaux posés par la présence dans les poumons d'une quantité anormale de graisses et de produits volatils oxydables.

Les rapports sur le couteau indiquent que les traces papillaires relevées sur la lame du couteau sont insuffisantes pour l'identification de leur auteur, que le couteau est taché de sang humain, mais qu'il ne semble pas que l'arme ait servi à frapper la victime, que le couteau a été limé, gratté, mais que ces opérations n'ont pu être effectuées avec la lime ou le canif du conseiller. Quant aux mouchoirs, aucune trace de stupéfiants n'a pu être trouvée.

Un essai de réorganisation du parti national-socialiste en Autriche

Vienne, 20 décembre. — Les autorités autrichiennes, au cours d'une enquête, dont le début remonte à la fin d'octobre dernier, ont découvert en Haute-Autriche, une tentative de réorganisation du parti national-socialiste et des formations de sections d'assaut, appuyée sur un service d'informations et de courriers secrets. C'est de Linz que partent ces nouvelles tentatives de regroupement.

La police autrichienne a réussi à identifier les chefs politiques de l'organisation des différentes villes, ainsi que les commandants des sections d'assaut à Linz.

Un certain nombre de ces chefs ont été arrêtés et des dépôts d'armes et de munitions ont été saisis.

De documents recueillis au domicile d'un nazi de Steyr, il résulte que le parti national-socialiste élaborait en Haute-Autriche un regroupement des sections d'assaut sur une base exclusivement militaire. Une instruction secrète enjoignait aux hitlériens de ne pas se soucier de l'action de réconciliation entreprise par certains d'entre eux car un règlement de compte avec le Gouvernement est devenu inévitable.

L'ex-kaiser perd un procès

Berlin, 20 décembre. — Guillaume II vient de perdre un procès devant le tribunal d'Empire de Leipzig. Il réclamait à une ancienne banque berlinoise le remboursement d'une somme de 480.000 fr. représentant le prix d'achat d'actions industrielles.

Le tribunal d'Empire a débouté Guillaume II de sa demande et admis que l'ancien empereur d'Allemagne avait apparemment agi d'accord avec son mandataire. En réalité, Guillaume II était débiteur de la banque berlinoise pour une somme de 250.000 fr.

Un automobiliste qui avait provoqué un accident à Sous-le-Bois en étant ivre, frappé une femme et un soldat, est condamné à un an de prison

Il y a quelques semaines, un automobiliste en état d'ivresse, Auguste Deconinck, 33 ans, forain, tamponnait, à Sous-le-Bois, l'auto de M. Hollanders, photographe, qui tenait sa droite et s'était arrêté en voyant les dangereux zig-zags de la voiture du forain.

Après la collision, Auguste Deconinck frappa Mme Hollanders, qui voulait appeler des agents pour faire constater les dégâts. Un jeune soldat qui intervenait fut, lui aussi, roué de coups, puis frappé d'un coup de couteau à la tête.

Deconinck a comparu hier devant le tribunal correctionnel. Il a été condamné à un an de prison, plusieurs amendes pour ivresse, infractions au Code de la route, coups et blessures, et à des dommages-intérêts envers M. et Mme Hollanders.

— La Commission du Prix Littéraire de la Fondation Lasserre, réunie au Ministère de l'Education nationale, a attribué pour l'année 1934, ce prix, d'une valeur de 5.000 francs, à M. Fernand Mazade.

Une réunion du groupe interparlementaire des régions dévastées

Paris, 20 décembre. — Le groupe interparlementaire des régions dévastées, réuni sous la présidence de M. Lucien Hubert, a entendu un exposé de M. Taillandier sur les difficultés que rencontrent les communes des régions dévastées, auxquelles on oppose le délai de forclusion, pour le remploi de leurs indemnités de dommages de guerre.

M. Marcel Braibant, président de l'Association des maires des régions dévastées entendu ensuite au sujet de la reconduction de la loterie des régions libérées, qui a été demandée à l'unanimité au récent congrès de Lille, a fait valoir que le produit de cette loterie serait affecté, désormais, à faciliter la réalisation de travaux d'intérêt public dans les régions du Nord et de l'Est et à lutter efficacement contre le chômage.

Enfin, M. Brom, député du Haut-Rhin, s'est associé, au nom des parlementaires d'Alsace, à l'idée de reconduction de la loterie des régions libérées qui continuera à trouver en Alsace un accueil très favorable.

Après un échange de vues sur ces projets, le groupe a décidé de faire une démarche auprès du ministre des Finances dans les sens des interventions ci-dessus exposées.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE NOEL, A PARIS

Paris, 20 décembre. — Au cours de la quatrième journée du tournoi international de Noël a pris fin le tournoi des juniors. Bernard Desvreneau, déjà champion de France des juniors, a confirmé sa classe en dominant nettement ses adversaires. Jeudi matin il élimina facilement Petra par 6-2, 6-2. L'après-midi il battit Jamain par 6-3, 3-6, 6-2.

Outre ces deux parties il y eut de nombreuses finales de tableaux préparatoires ou simple messieurs et quelques demi-finales des tableaux préparatoires du simple dames.

La Suédoise Schroeder a produit une grosse impression et s'est qualifiée pour la finale de son tableau. L'espoir français Petura a aussi remporté la finale de son tableau en battant J. Weiss par 2-6 6-0 6-6.

BOXE

Le champion de France Laudrin bat l'Italien Pasquinelli par abandon au 2me round

Paris, 20 décembre. — Ce soir, au Kursaal d'Aubervilliers, s'est déroulé une réunion pugilistique dont le combat principal opposait le champion de France toutes catégories Laudrin à l'Italien Pasquinelli.

Très en forme, le champion de France a attaqué vivement son adversaire, qui s'est cantonné dans une défensive prudente. Cependant, sur un crochet du droit fort bien placé, l'Italien est allé au plancher pour neuf secondes. Peu après, le gong l'a sauvé d'un knock-out certain.

Dès le début de la deuxième reprise, l'Italien est retourné au plancher et s'est relevé pour abandonner.

COTONS

LIVERPOOL, 20 décembre.

Importations, 11.646: Américain, hausse 2; Brésilien, hausse 2; Egyptien, hausse 3-4.

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	12.77	12.77	12.75	12.75
Décembre	12.44	12.47	12.50	12.47
Janvier	12.46	12.46	12.50	12.47
Février	— —	— —	12.54	12.52
Mars	12.56	12.57	12.58	12.57
Avril	— —	— —	12.58	12.58
Mai	12.60	12.61	12.58	12.60
Juin	— —	— —	12.58	12.60
Juillet	12.61	12.61	12.58	12.61
Août	— —	— —	12.58	12.58
Septembre	— —	— —	12.48	12.50
Octobre	12.45	12.45	12.43	12.41
Novembre	— —	— —	— —	— —

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, 19.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 6.000; France et Continent, 15.000; Japon et Chine, 43.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 74.64; sur Bruxelles, 211.10; Esc. bors banque, 0 0/16, 0 5/8; Prêt à court terme, 0 1/4, 0 1/2.

New-York: Sur Paris, 6.60 1/4; sur Londres, 4.94 1/8; Câb. transf., 4.94 1/2; sur Bruxelles, 23.41.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 2.063; à terme: Sur décembre, 200; janvier, 173; mars, 176; mai, 181; juillet, 185; septembre, 189; décembre, 192. — Ventes, 5.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 20 décembre. — Tendance assez optimiste au Stock-Exchange Toutefois de nouvelles ventes dans le compartiment des valeurs de services publics ont exercé une influence modératrice. Les transactions ont porté sur 880.000 titres. Après une ouverture étroite et irrégulière, les affaires ont été calmes, pendant la matinée, sauf dans le compartiment des valeurs de services publics. L'ensemble de la cote a marqué une véritable résistance, mais les fluctuations sont demeurées étroites et la plupart des valeurs n'ont enregistré que des hausses fractionnelles. Clôture irrégulière.

AVANT LE PLÉBISCITE DE LA SARRE

DES POILUS FRANÇAIS RENDENT LES HONNEURS AUX SOLDATS ANGLAIS A LEUR DÉBARQUEMENT A CALAIS (Ph. N.Y.T.)

LES INONDATIONS A ROME

VOICI UN ASPECT DES INONDATIONS: LES SIÈGES DES SOCIÉTÉS SPORTIVES, SUR LES BORDS DU TEVERE, SONT COMPLÈTEMENT ENTOURÉS D'EAU.